

Actualité ; Société

## Procès du «financement libyen» : Thierry Gaubert, sa villa en Colombie, ses agendas et son compte Cactus

Stéphane Durand-Souffland

**COMPTE RENDU D'AUDIENCE - Celui qui fut très proche de Nicolas Sarkozy a reçu de Ziad Takieddine, sur un compte offshore, 440.000 euros eux-mêmes venus de Libye : preuve d'un financement occulte de la présidentielle de 2007, soutient le PNF.**

L'univers méconnu de l'immobilier colombien revêt, quand il est raconté par [Thierry Gaubert \(http://www.lefigaro.fr/flash-actu/thierry-gaubert-condamne-a-18-mois-de-prison-en-appel-pour-fraude-fiscale-et-blanchiment-20220222\)](http://www.lefigaro.fr/flash-actu/thierry-gaubert-condamne-a-18-mois-de-prison-en-appel-pour-fraude-fiscale-et-blanchiment-20220222), des aspects fascinants. Cet homme de 73 ans aux allures de retraité prospère, déjà condamné définitivement pour fraude fiscale d'une part, dans le cadre de l'affaire dite [Karachi \(http://www.lefigaro.fr/actualite-france/dossier/affaire-karachi-attentat\)](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/dossier/affaire-karachi-attentat) - un pourvoi en cassation a été formé - d'autre part, figure parmi les prévenus du dossier du «*financement libyen*». Il fut longtemps un proche de [Nicolas Sarkozy \(http://www.lefigaro.fr/actualite-france/nicolas-sarkozy-nie-avoir-prete-son-avocat-au-beau-frere-terroriste-de-kadhafi-20250123\)](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/nicolas-sarkozy-nie-avoir-prete-son-avocat-au-beau-frere-terroriste-de-kadhafi-20250123) avant, dit-il, de s'en éloigner en 1995 ou 1996.

Surtout, il a reçu le 2 février 2006 sur un compte Cactus, domicilié aux Bahamas, un virement de 440.000 euros venu de la société Rossfield dont [Ziad Takieddine \(http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-de-la-campagne-de-nicolas-sarkozy-brice-hortefeux-et-le-guet-apens-de-ziad-takieddine-20250122\)](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-de-la-campagne-de-nicolas-sarkozy-brice-hortefeux-et-le-guet-apens-de-ziad-takieddine-20250122), qu'on ne présente plus, était l'ayant droit. Ce même compte avait été crédité le 31 janvier de quelque 5 millions en provenance de Libye. Pour le parquet national financier (PNF), cette manne a servi au financement prétendument illicite de la présidentielle 2007 de M. Sarkozy.

C'est là qu'intervient la Colombie. Pour justifier les largesses de l'intermédiaire franco libanais, M. Gaubert relate qu'un de ses amis, l'homme d'affaires Thierry de la Brosse, avait souhaité se faire construire en Colombie «*une maison très luxueuse*». Lui-même en possédait déjà une. Mais M. de la Brosse s'était bêtement trouvé à court d'argent pour terminer les travaux. Ziad Takieddine, à qui Thierry Gaubert l'avait présenté, s'était généreusement offert de le dépanner. Également très obligeant, le prévenu avait alors mis à sa disposition son compte Cactus.

La présidente, faussement ingénue : «*Mais M. de la Brosse n'avait pas de compte bancaire ?*»

M. Gaubert : «*Pas à l'étranger*».

Une fois arrivé aux Bahamas, l'argent aurait été selon lui «*dispatché*» aux artisans au gré des travaux à régler par un autre ami de Thierry Gaubert, Jean-Philippe Cousi, qui vivait sur place et pouvait ainsi payer les fournisseurs. De nombreux versements tirés de Cactus à cet expatrié serviable sont répertoriés dans le dossier, dont il est pointé par la présidente qu'il s'agit toujours de «*comptes ronds*». «*M. Cousi me donnait des ordres de grandeur et il faisait des arrondis*», argue le prévenu.

La présidente : «*Ce n'est pas du tout ce que vous aviez déclaré en garde à vue...*»(il avait en effet prétendu que les 440.000 euros étaient le fruit d'un placement).

Le prévenu : «*Je n'avais aucun document, je ne me souvenais plus de ce virement. J'ai pu reconstituer l'historique après*».

M. Gaubert explique qu'il avait pu s'offrir dans la jungle, au début des années 2000, une fort jolie résidence secondaire «*pour le prix d'un deux-pièces à Paris*». Ce qui suscite une interrogation : pourquoi la villa de M. de la Brosse coûtait-elle si cher ? Réponse de M. Gaubert : «*Il y avait une très forte inflation, les prix avaient considérablement augmenté*». Il souligne une spécificité de l'industrie du bâtiment colombienne : «*Il faut tout payer d'avance, le carrelage, le ciment, les meubles*». Ce qui explique que des virements en direction de M. Cousi

aient été opérés avant même la construction de la villa.

Malheureusement, Thierry de la Brosse est mort en 2010 sans avoir pu profiter de celle-ci, et «*sa veuve l'a revendue dans la foulée*», soupire le prévenu. Quinze minutes plus tard, il soutiendra qu'elle l'a gardée plusieurs années.

### «Deux rendez-vous» avec Sarkozy en 2008

Mais il y a bien plus embarrassant pour lui que ces laborieuses explications. Le prévenu assure qu'il ne fréquentait plus Nicolas Sarkozy depuis 1995, car «*Cécilia (l'ex-épouse de l'intéressé)*» l'avait «*écarté*» du cercle des intimes. La présidente, cruelle, énumère les nombreuses mentions des initiales «*NS*» qui figurent pourtant à son agenda - pendant une dizaine d'années ce qui en atténue la fréquence. Me Brengarth, partie civile, ajoute qu'on a même trouvé trace de «*deux rendez-vous à l'Élysée*» en 2008, après l'installation de Nicolas Sarkozy.

Le prévenu se débat, à peu près aussi convaincant que tout à l'heure dans sa saga sud-américaine. Le tribunal arrive à la mention la plus dangereuse pour les prévenus renvoyés, entre autres, pour association de malfaiteurs : la mention «*Campagne NS*», en date du 23 janvier 2006. Pour mémoire, Brice Hortefeux, ami et ministre délégué de M. Sarkozy à l'époque en poste à l'Intérieur, s'était rendu à Tripoli le 21 décembre précédent, où il avait rencontré dans des conditions rocambolesques Abdallah Senoussi, présenté par l'accusation comme un rouage sinon comme l'organisateur du présumé «*financement libyen*». Et le 2 février 2006, Cactus recevait de Rossfield, fraîchement abondé par la Libye, les fameux 440.000 euros.

» LIRE AUSSI - [Nicolas Sarkozy réfute méthodiquement les charges qui lui sont opposées](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/nicolas-sarkozy-refute-methodiquement-les-charges-qui-lui-sont-opposees-20250113) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/nicolas-sarkozy-refute-methodiquement-les-charges-qui-lui-sont-opposees-20250113>)

Il reviendra le moment venu au PNF de prouver que cet argent s'est retrouvé dans les comptes de la présidentielle 2007 de Nicolas Sarkozy. Pour l'heure, Thierry Gaubert patauge au sujet de la mention «*NS*» : «*J'avais lu un article de presse parlant de la campagne de Nicolas Sarkozy* (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-defense-cartesienne-de-nicolas-sarkozy-au-proces-du-financement-libyen-20250120>) et je voulais en parler à M. Milhaud (son patron à la Caisse d'épargne)».

La présidente : «*M. Sarkozy n'était pas encore candidat*».

Le prévenu : «*Oui, mais l'UMP avait changé de statuts, quelque chose comme ça, et l'article le mettait en piste*».

La présidente, cartésienne : «*Le 30 janvier, Ziad Takieddine était allé en Libye*».

Le prévenu : «*Il ne m'a jamais parlé de (ses activités en) Libye. J'avais compris qu'il y faisait des choses assez bizarres, j'en ai parlé à Brice Hortefeux*».

La présidente : «*Le 31 janvier il reçoit des fonds libyens sur son compte Rossfield qui partent presque immédiatement sur votre compte Cactus, c'est une coïncidence de dates ? Vous aviez souhaité bon voyage à Ziad Takieddine...*»

Thierry Gaubert : «*Je ne savais pas forcément où il allait*».

Pour terminer sur une note colombienne: Me Ollivier, partie civile, relève que l'inflation a été divisée par plus de deux entre le moment où Thierry Gaubert a acheté sa propriété pour le prix d'un deux-pièces parisien et celui où M. de la Brosse a mis la sienne en chantier. Réplique du prévenu : «*Peut-être, mais le prix de la construction avait beaucoup augmenté*».

Reprise des débats lundi.

### Voir aussi :

[Procès du «financement libyen» : Nicolas Sarkozy nie avoir «prêté» son avocat au beau-frère terroriste de Kadhafi](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/nicolas-sarkozy-nie-avoir-prete-son-avocat-au-beau-frere-terroriste-de-kadhafi-20250123) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/nicolas-sarkozy-nie-avoir-prete-son-avocat-au-beau-frere-terroriste-de-kadhafi-20250123>)

[«Financement libyen» de la campagne de Nicolas Sarkozy : Brice Hortefeux et le «guet-apens» de Ziad Takieddine](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-de-la-campagne-de-nicolas-sarkozy-brice-hortefeux-et-le-guet-apens-de-ziad-takieddine-20250122) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-de-la-campagne-de-nicolas-sarkozy-brice-hortefeux-et-le-guet-apens-de-ziad-takieddine-20250122>)

[La défense cartésienne de Nicolas Sarkozy au procès du «financement libyen» \(http://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-defense-cartesienne-de-nicolas-sarkozy-au-proces-du-financement-libyen-20250120\)](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-defense-cartesienne-de-nicolas-sarkozy-au-proces-du-financement-libyen-20250120)

Cet article est paru dans Le Figaro (site web) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/proces-du-financement-libyen-thierry-gaubert-sa-villa-en-colombie-ses-agendas-et-son-cactus-20250206>).

**Note(s) :**

Mise à jour : 2025-02-07 14:31 UTC +01:00

© 2025 Le Figaro. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**news-20250206-LFF-1efe4caf-d825-61f6-96df-6931fe28c417**